

Pétition SNES SNEP
Pour une réforme du lycée répondant à l'intérêt des élèves
et à l'amélioration du travail des personnels

Monsieur le ministre,

Nous sommes attachés à l'amélioration du système éducatif et considérons que le lycée doit évoluer pour assurer, mieux qu'actuellement, un haut niveau de formation et la réussite de tous les jeunes, les mettant ainsi dans les meilleures conditions pour poursuivre des études supérieures.

C'est pourquoi nous tenons à affirmer :

- Qu'une réduction des horaires hebdomadaires de cours, intégrant qui plus est de l'accompagnement dans ce temps contraint, ne peut qu'accentuer les difficultés des élèves déjà fragiles. Ce n'est pas « moins d'école » qu'il faut, mais « mieux d'école ».
- Qu'un lycée où chaque élève définirait totalement son propre parcours servirait les « initiés » et accentuerait les inégalités.
- Que la seconde doit permettre un véritable choix d'orientation.
- Que le cycle terminal doit offrir une plus grande diversité de parcours cohérents ce qui implique le maintien l'organisation en séries, mais réinterrogées, revues, rééquilibrées.
- Que nous sommes attachés, au maintien des trois voies rénovées de formation (générale, technologique, professionnelle) préparant au baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire
- Que doit être assuré un meilleur encadrement du temps de l'élève dans le domaine de l'aide, du soutien et du travail personnel.
- Que la semestrialisation et la modularisation ne sauraient être en elles mêmes des solutions miracles imposées pour tout le temps scolaire et dans toutes les disciplines.
- Que le groupe classe doit rester, pour une part importante du temps scolaire, un élément structurant pour les élèves, avec des effectifs abaissés.
- Que la réforme doit permettre une amélioration des conditions de travail des personnels.

Une telle réforme nécessite beaucoup de temps, d'échanges avec les personnels, les usagers et l'ensemble des acteurs sociaux. La précipitation actuelle n'est pas acceptable. Cela nécessite également un budget de l'éducation nationale à la hauteur des besoins et ne saurait s'inscrire dans la perspective pluri annuelle annoncée de réduction des coûts du service public d'éducation.

NOM	Prénom	Etablissement	Dépt	Signature